Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260401-2026_04_09-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **1er AVRIL** à 19 heures 30 les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC s sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christell MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 25 mars 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRABOULET Adélaïde, GOURSAT Joël, LATTE Nadège, JOSSET Régis, MOREL Karine, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie

Absent donnant pouvoir : 1 – Agnès FRANCOIS donnant pouvoir à Christelle MARCY

Isabelle TOUZE a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 04 - 09

Objet : C.C.A.S. : Désignation des membres

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles R123-8, R123-10 et R123-11

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-21

Vu la délibération n° 2026-04-08 en date du 1er avril 2026 portant fixation du nombre d'administrateurs siégeant au sein du CCAS

Après un appel à candidatures pour désigner les 6 élus qui siégeront au sein du conseil d'administration du CCAS, les personnes candidates sont :

Membres du Conseil municipal

1 – TOUZE Isabelle
2 – TREGARO Marie
3 – MOREL Karine
4 – FRANCOIS Agnès
5 – LE GALL Dominique
6 – LATTE Nadège

Membres extérieurs

1 – ROLLAND Patrick
2 – TOUZE Annie
3 – JAN Patrice
4 – BEILLON Sylviane
5 – FRAVAL DE COATPARQUET Yolaine
6 – SOMME Nicolas

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

► **de désigner les candidats nommés ci-dessus comme administrateur du CCAS ainsi que les membres extérieurs**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE de MISSIRIAC 56 (Morbihan)